

## Communiqué de presse

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

## La Ville se dote d'un Plan lumière

**Gland, le 29 janvier 2024 – Comment gérer au mieux l'éclairage public pour concilier les besoins des usagers et ceux en sécurité avec les défis environnementaux ? C'est la question à laquelle répond le nouveau Plan lumière de la Ville, dont l'adoption s'inscrit dans la démarche Smart City et celle du Plan climat glandois.**

À la suite de l'obtention du label Cité de l'énergie Gold, la Ville s'était engagée à prendre des mesures concrètes en matière d'éclairage public. C'est aujourd'hui chose faite avec le nouveau Plan lumière, par lequel la Municipalité pose une vision stratégique pour l'ensemble du territoire nocturne et se dote d'un outil de planification qui définit les lignes directrices en matière d'éclairage public en considérant les besoins des usagers, ceux en sécurité et les défis environnementaux.

Basé sur un diagnostic élaboré à l'aide d'ateliers participatifs, le Plan lumière vise ainsi à harmoniser l'éclairage, mieux gérer la lumière, réduire la consommation électrique et la pollution lumineuse, améliorer le sentiment de sécurité et de confort, et enfin renforcer l'identité nocturne de la ville. Il émet en outre des recommandations aux entreprises, commerces et particuliers dans le choix de leurs propres éclairages pour répondre aux enjeux de la politique énergétique.

### Les principes fondamentaux

Pour atteindre ces objectifs, trois principes fondamentaux ont été définis :

- **Définition des temps de la nuit et des chemins majeurs « lumière » et « ombre »** pour un éclairage différencié selon l'heure et le lieu ;
- **Abaissement différencié de la luminosité** au cours de la nuit et extinction de la lumière entre 2h et 5h45 du matin dans certaines rues ;
- **Adaptation des températures d'éclairage** sur les chemins majeurs pour accentuer la différenciation des zones selon les temps de la nuit.

### Un projet Smart

Grâce à son élaboration selon un processus participatif, ses objectifs de réduction de la consommation électrique et sa gestion différenciée de l'éclairage public selon les besoins des usagers, le Plan lumière constitue l'un des projets parmi les quelque cinquante annoncés dans le plan d'action « Smart City – La Ville des Idées ».

Consultez le fascicule  
du Plan lumière



### Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale des infrastructures et de l'environnement : 079 103 78 21

Office de la communication : 022 354 04 06